

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

5, RUE COLBERT

29200 BREST
TEL 02 98 43 31 31

R E C E P I S S E D E D E P O T

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

ZAC DE KERGADEDEC
BP 96
29802 BREST CEDEX 9

V/REF : J.J. POSTEC
N/REF : / R-51

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 30/07/2001, SOUS LE NUMERO R-51,

ORDONNANCE SUR REQUETE DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
EN DATE DU 30/07/2001 (APPORT EN NATURE CONSTITUTION DE S.A.S.)

... CONCERNANT LA SOCIETE
L.D. AUDIT EN FORMATION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
2 RUE AMIRAL NIELLY
29200 BREST



LE GREFFIER



RS12 301 07 2001

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BREST

Le soussigné,

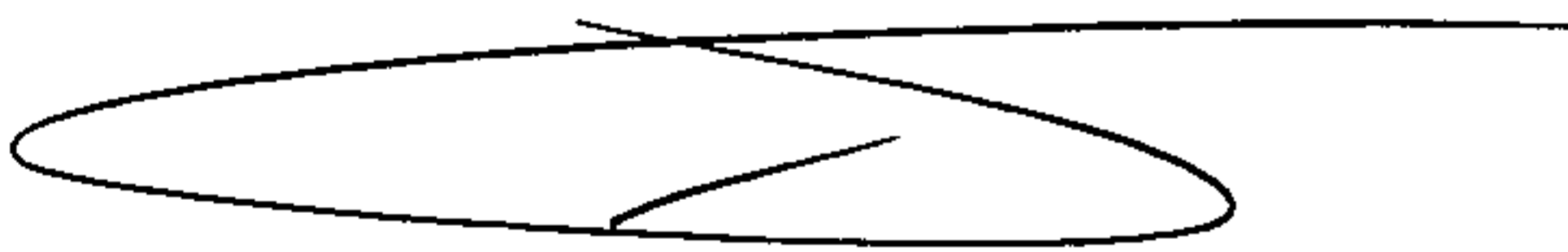
Monsieur André LEMOINE, commissaire aux comptes, domicilié 2 rue Amiral Nielly, 29200 BREST, envisage de faire apport à une société nouvelle à constituer dénommée « L.D. AUDIT », société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social sera fixé 2 rue Amiral Nielly, 29200 BREST, dont l'objet social sera l'exercice de la mission de commissaire aux comptes, de différents mandats de commissariat aux comptes qui sont actuellement en son nom.

C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un commissaire avec pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être effectués à la société L.D. AUDIT par Monsieur André LEMOINE.

Ce commissaire aura également pour mission de vérifier la justification des avantages particuliers accordés à Monsieur André LEMOINE et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la Loi.

FAIT A BREST,

LE 19/1/2001

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a vertical stroke crossing it.

ORDONNANCE

no de rôle : 2001 000 1780
7 2001 000 164

Nous, Georges VILLIER, Président du Tribunal de Commerce de BREST,
Assisté de Madame BONDER, Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L 225-8 du Code de Commerce et les articles 64 et 169 du décret
du 23 Mars 1967,

Nommons : EXCO BRETAGNE A.B.O.

Demeurant : 18 rue Jean Jaurès
29200 BREST

Commissaire aux comptes,

En qualité de Commissaire aux apports,

Avec pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être effectués à la société L.D. AUDIT par Monsieur André LEMOINE.
- De vérifier la justification des avantages particuliers accordés à Monsieur André LEMOINE.
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les textes réglementaires qui sera mis à la disposition des associés et déposé au greffe du tribunal de commerce dans le délai fixé par le décret du 23 Mars 1967.

Fait à BREST,
Le 30/4/2001

LE GREFFIER
B. BONDER



LE PRESIDENT
Georges VILLIER

